

# PROCES VERBAL

## Mairie FRANGY EN BRESSE

Le Conseil Municipal s'est réuni, le vendredi 09 septembre 2022 à 20 h 30 sous la présidence de Jocelyne EUVRARD, Maire.

Excusés : Mickaël HAURY, André GUILLAUME, Christine PERNIN, Nicolas JANNIN.

### Le Conseil Municipal :

- Désigne un secrétaire de séance : Nathalie NICOLAS,
- Approuve à l'unanimité le compte rendu du précédent conseil en date du 22 juillet 2022,
- Accepte la modification de l'ordre du jour pour la prise d'une délibération concernant les tarifs des concessions de cimetière et une délibération modificative du budget assainissement.
- Délibère et accepte la clôture du budget lotissement du fait que l'ensemble des lots ont été vendus, les éventuels soldes seront reportés sur le budget principal,
- Délibère et accepte le passage anticipé à la M57 avec une nomenclature développée pour le budget principal et ses annexes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023,
- Délibère et adopte le RPQS 2021 (rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2021),
- Délibère et décide des nouveaux tarifs pour les concessions de cimetière à compter du 15 septembre 2022,
- Délibère et accepte la modification du budget assainissement pour insuffisance de crédit,
- Fait un point sur le RPQS (rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2021) de la Seillette.
- Etudie divers devis concernant l'achat d'une tondeuse, en remplacement de l'Iseki devenu obsolète,
- Etudie un devis de l'entreprise GAUDILLERE spécialisée dans les hangars métalliques et un devis de maçonnerie concernant l'extension de l'atelier communal,
- Fait un point sur l'abattage des ormes secs et dangereux du cimetière,
- Fait un point sur l'entreprise qui a été retenue pour l'étude de faisabilité de la chaufferie, il s'agit de l'entreprise OUDOT Ingénierie,

- Fait un point sur l'arrêté de non opposition de la déclaration préalable concernant l'aménagement des combles et la pose de cinq châssis de toit pour le 1F rue du Bourg,
- Accepte de réduire le temps de pause des agents techniques d'un quart d'heure le midi selon leur demande et de modifier les heures de travail en conséquence,
- Fixe la réunion de la commission communication le 29 septembre 2022 à 15h30.
- Fixe la prochaine réunion de conseil au jeudi 13 octobre 2022 à 20 H 30.

La Secrétaire



Le Maire

